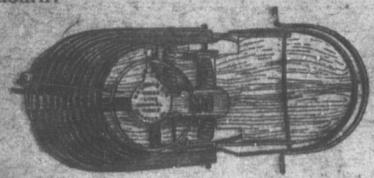


LE BULLETIN DE LA FERME

Un nouveau piège

M. W.-A. Webb de la maison W.-A. Webb & Son, Chester, Penn., a perfectionné un piège qu'il a rendu très efficace pour prendre les animaux sans les faire mourir.

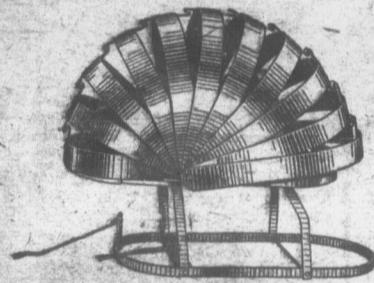


Le nouveau piège est construit de la façon suivante: c'est un piège ordinaire en acier à deux mâchoires et ressorts enroulés qui se maintiennent en position et qu'un animal fait bondir comme n'importe quel autre piège en acier.

Un bout du ressort de ce piège est disposé de telle manière que son effet sur le piège peut être annulé au moment voulu, libérant ainsi automatiquement l'animal prisonnier.

Une série d'arcs convenablement joints ensemble pour former une cage sous l'action du ressort et qui tombent l'un sur l'autre lorsque le piège est dressé, rendent le piège bas, plat et facile à cacher.

Tout animal peut rentrer dans une cage plus petite que celle-ci exigerait pour le couvrir dans quelque position qu'il puisse prendre, et afin de rendre ce piège aussi petit que possible, pour toutes espèces d'animaux, un joint est aménagé sur le devant du piège qui empêche la cage de se fermer avant que l'animal soit complètement à l'intérieur.



Des recherches ont montré que quelques animaux qui vivent dans l'eau ne peuvent souffrir d'y demeurer longtemps lorsqu'ils sont prisonniers. Ceci semble particulièrement vrai pour les rats musqués qui meurent s'ils sont confinés pour si peu de temps soit-il dans l'eau n'ayant pas plus de deux à trois pouces de profondeur.

Le piège (pour les animaux qui vivent dans l'eau) est pour cette raison muni d'un appareil qui maintient le prisonnier hors de l'eau. Pour les animaux qui vivent sur terre ceci n'est évidemment pas nécessaire.

Le piège se dresse comme suit: On ouvre la cage et on fait tomber les moyens d'élévation dans la même opération et les deux sont tenus en place par un loquet, le bout du ressort du piège en acier est ensuite mis sur la came et le piège est dressé. Le loquet qui tient la cage et l'élévateur sont laissés sous la mâchoire enfermée du piège en acier et le piège est prêt à mettre en place.

L'animal marchant sur la palette du piège, est attrapé de la manière ordinaire. La cage se referme sur lui pendant qu'il est retenu par le piège en acier, et, quand l'animal est complètement à l'intérieur de la cage et qu'elle est parfaitement close le piège en acier relâche l'animal qui se trouve en liberté dans la cage et en même temps soulevé hors de l'eau.

BREVETEZ VOS IDEES

Envoyez moi un croquis ou modèle simple de votre invention.

Avis confidentiels.
Littérature illustrée.



MARQUES DE COMMERCE

En tout pays, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

MARION & MARION

364, rue Université, - Montréal
72 1/2 rue St-Pierre, - Québec
et Washington, D. C.

Qu'avez vous à Offrir aux Touristes?

AVANT de commencer sa campagne de publicité en vue de développer le tourisme, le MINISTÈRE DE LA VOIRIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC désire savoir quels sont les propriétaires d'hôtels, de pensions privées, de restaurants, de terrains de campements, de clubs de chasse et de pêche, etc., qui désirent recevoir des touristes, quelles sont les attractions qu'ils ont à offrir, et quelle est l'accompagnement dont ils disposent pour recevoir ces touristes.

Ces renseignements sont requis pour tous les endroits de la province, pour les campagnes surtout, à l'exception des cités de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Hull, parce que le département possède déjà des renseignements suffisants au sujet de ces cités.

Les renseignements requis sont les suivants:

S'IL S'AGIT D'UN HOTEL, l'on devra en indiquer le nom, le nom de la rue ou du chemin sur lequel cet hôtel est situé, le nombre total de chambres à coupler, le nombre de chambres avec eau courante, le nombre de chambres avec bain, le prix des chambres, le prix des repas, le nombre de personnes que la salle à dîner peut contenir, dire s'il y a un garage, combien d'automobiles ce garage peut contenir, si son usage est gratuit, et, dans la négative, quel prix par jour paye-t-on pour une automobile, quels sports sont mis à la disposition des pensionnaires à proximité de l'hôtel (golf, tennis, bains, cabotage, etc.), quels sont les prix, quels sont les endroits de chasse et de pêche, les sites historiques, les industries, les endroits intéressants à visiter, etc.

S'IL S'AGIT DE TERRAINS DE CAMPEMENT, DE CLUBS DE CHASSE ET DE PECHE, ETC., on voudra bien, en se basant sur ce qui précède, donner tous les renseignements possibles sur la location, l'accompagnement, les sports, la chasse et la pêche, les moyens d'accès, les tarifs, etc.

L'on pourra au besoin, compléter ces renseignements par des photographies

Tous ces renseignements sont à adresser sans délai au

MINISTÈRE de la VOIRIE

(Bureau du tourisme)

Hôtel du gouvernement

QUEBEC

23

23

23